



société
européenne des
ingénieurs et
des industriels

Les webinaires de la SEII



Invitation à notre webinaire du mercredi 26 janvier 2022 à 18 h

Présentation-débat sur la crise du prix du gaz en Europe

Par Andrei V. BELYI, Chargé de Cours à l'Université de Finlande Orientale



Dans cette annonce:

- Bref résumé de la présentation
- Courte biographie du conférencier
- Informations pratiques concernant l'horaire et l'inscription
- Devenez membre de la SEII
- Contact et RGPD

Bref résumé de la présentation

La hausse des prix énergétiques en Europe est sans précédent. Le surplus sur les marchés gaziers tel que nous l'avons vécu durant la décennie précédente s'est terminé avec l'apparition de la pandémie. On accuserait volontiers la société russe Gazprom de réduire les approvisionnements en gaz, en réponse aux sanctions des pays occidentaux contre la Russie, mais on est également surpris de l'absence de ces « molécules de liberté » en provenance des Etats Unis.

Il est intéressant de noter que l'Union Européenne a été créée pour harmoniser et faciliter la politique énergétique des pays membres, mais que paradoxalement jamais aucune politique supranationale n'a été à l'ordre du jour en ce domaine. On peut estimer qu'une partie importante de l'explication de la crise actuelle se trouve dans l'incapacité de l'Union Européenne d'assurer une cohérence efficace entre la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité et les politiques climatiques.

L'objectif de cette présentation-débat est de pondérer les causes et les conséquences de la crise gazière actuelle.

Courte biographie du conférencier

Andrei V. Belyi (Андрей В. Белый) est un économiste d'origine russe. Depuis 2015, il est Chargé de Cours à l'Université de Finlande Orientale, où il enseigne la législation et la politique énergétique. Auparavant, il a travaillé à l'Université de Tartu (Estonie) et à l'Ecole Supérieure d'Economie de Moscou (Russie). Il a également donné certains cours dans plusieurs universités de par le monde.

Andrei est également consultant indépendant en ce domaine depuis 16 ans, fournissant des conseils aux institutions européennes, aux agences gouvernementales russes, et à des entreprises privées ou publiques. Il est membre du « Brussels Energy Club » et du « Editorial Board of the Journal of World Energy Law and Business » (Oxford University Press).

Informations pratiques concernant l'horaire et l'inscription

Comme précisé plus haut, le webinaire commencera à 18 h 00 précises. La présentation durera environ 40 minutes, après quoi un certain temps sera disponible pour le débat.

La participation est gratuite pour les membres de la SEII et pour les étudiants.

Par contre, une contribution de 20 € est demandée aux autres participants : elle doit être versée au compte bancaire BE63 3101 3976 9208 (BIC : BBRUBEBB) de la SEII, rue d'Egmont 11 à 1000 Bruxelles.

Le nombre de participants est limité à 100. L'inscription préalable est obligatoire ; elle sera clôturée au plus tard à 14 h le jour de l'événement.

Les participants recevront le lien de connexion le matin du jour du webinaire.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le formulaire disponible via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfUGSTSHwbkimzw4AaWaFq3aJ31nG_RBDKOx9Mo9gbN7FVdwA/viewform

(qui est également disponible sur notre site web www.seii.org)

Si vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire, veuillez envoyer un e-mail à info@seii.org, en spécifiant vos nom et prénom, un n° de téléphone mobile ou fixe, et l'événement auquel vous vous inscrivez : webinaire du 26 janvier.

Devenez membre de la SEII

Pour soutenir la S.E.I.I. et son action en faveur du progrès de la Science et de la Technologie, faites-vous membre !

Je deviens membre

Contact et RGPD

**SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), ASBL – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels
N° d'entreprise : 0471 474 339 – Tél. mob. : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org**

Certaines données "non sensibles" vous concernant sont enregistrées dans un fichier, qui est sous la responsabilité de SEII, afin que nous puissions communiquer avec vous. Conformément au RGPD - Règlement général sur la protection des données - entré en vigueur en Europe le 25/08/2018, nous pouvons, à votre demande, vous informer de quelles sont ces données, les corriger au besoin, ou les effacer de nos listes de diffusion dès lors qu'elles ne sont pas nécessaires dans le cadre d'un accord formel ou tacite.

Want to change how you receive these emails?
You can **update your preferences** or **unsubscribe**